



Association des sculpteurs de St-Eustache

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Date de la réunion : 7 septembre 2023

Emplacement de la réunion : Pavillon Jean-Olivier Chénier

Étaient présents :

Henri-Paul Biron, Président

Karen Laurin, Secrétaire

Jean Matteau, Vice-Président

Nicole Fortier, Directrice des projets

Claude Lussier, Trésorier

Membres inscrits sur la feuille de présences jointe

Début de la réunion : 19h01

1) Ouverture de l'Assemblée générale

2) Lecture et adoption de l'Ordre du jour

Le président Henri-Paul Biron procède à la lecture de l'ordre du jour.

- * Proposée par : Yvan Picard
- * Appuyée par : Normand Gagnon

3) Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale

La secrétaire Karen Laurin procède à la lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale.

- * Proposée par : Yvan Picard
- * Appuyée par : Bernard Paquet

4) Mot du président

Le président Henri-Paul Biron prend la parole et accueille avec gratitude la session à venir qui sera de retour à la normale dans notre local et avec tous les enseignants. Il mentionne certains des sujets à venir de l'Assemblée Générale, soit l'augmentation des coûts des ateliers dirigés, le niveau de remplissage des cours, l'évolution des projets collectifs et les prochaines activités. Puis,

il fait un rappel que des élections auront lieu à la prochaine Assemblée Générale et encourage les membres présents à se présenter ou à aider à trouver les candidats idéaux pour combler les 3 postes qui seront en élection.

Il passe ensuite la parole au trésorier pour le bilan des États financiers.

5) Lecture des États financiers

Le trésorier Claude Lussier détaille le bilan final des États financiers pour l'année fiscale 2022-2023.

Il expose ensuite la décision du conseil d'augmenter le coût des ateliers dirigés à 215\$ pour la session à venir. La carte de membre demeure à 25\$.

Il parle ensuite des dépenses à venir pour la réparation/le remplacement des étaux endommagés, ainsi que l'achat de nouvelles serres et de nouvelles gouges pour remplacer les équipements défectueux. L'ajout des lumières DEL est la responsabilité de la Ville de Saint-Eustache, donc n'occasionnera pas de dépenses de notre part.

L'approbation des États financiers est demandée.

- * Proposée par : Philippe Overy
- * Appuyée par : François Bouchard

6) Session d'automne

Le Vice-président Jean Matteau annonce que les cours sont à 92% pleins. Il reste 6 places à combler au moment de l'Assemblée pour les ateliers dirigés. Les cours de tour à bois sont pleins.

Jean informe ensuite l'Assemblée que le Conseil prend les suggestions pour l'achat d'outils et demande aux membres de l'informer de leurs suggestions.

7) Projets collectifs

La parole est donnée à la directrice des activités Nicole Fortier pour exposer l'état des différents projets collectifs.

Pour les côtés du Piano, il ne reste que la peinture à faire.

Pour le projet du Parc Godard, il reste plusieurs pièces à finir. Le projet sera avancé au *Festival de la Galette* et on verra où en est après le Festival. Il n'y a pas d'atelier de prévu pour avancer les projets collectif pour le moment.

8) Activités à venir

Festival de la galette

Le *Festival de la Galette* s'étendra sur trois jours cette année du vendredi en soirée au dimanche à 17h00. Le vendredi est surtout pour le report des feux d'artifices qui n'ont pas pu avoir lieu à la Saint-Jean. L'Association ne participera pas le vendredi. Les membres seront invités le samedi et le dimanche entre 10h00 et 17h00.

L'emplacement sera similaire à celui de l'année dernière. Il n'y aura pas beaucoup de matériel à emmener.

Souper de Noël

Le souper de Noël aura lieu le 14 décembre 2023 au Pavillon Jean-Olivier Chénier.

9) Varia

La parole est donnée aux membres pour que le Conseil réponde à leurs questions.

Question #1 : Y a-t'il un plan de contingence pour le remplacement des enseignants?

Réponse : Il n'y a pas de plan précis, mais on a quelques options parmi les membres. Pour le rôle, il faut quelqu'un avec une bonne connaissance générale de tous les types de sculpture, donc ça doit être pris en compte lors du choix des enseignants. L'option des stagiaires s'avère être trop de travail pour les enseignants, donc la meilleure option est d'observer les membres existants afin de déterminer ceux qui ont les aptitudes pour devenir enseignants et de choisir dans cette banque. C'est de cette manière qu'il a été possible de trouver François Labelle qui est prêt à prendre des cours en charge au besoin.

Question #2 : Est-ce que l'enseignante Christiane Asselin reprend son rôle?

Réponse : Oui

Question #3 : Comment procéder pour les paiements par virement Interac?

Réponse : L'information est affichée dans le local, mais la revoici :

Destinataire : claudio.lussier.dm@gmail.com

Réponse de sécurité : **gouge**

10) Levée de l'Assemblée

La levée de l'Assemblée est demandée.

- * Proposée par : Suzelle Fortin
- * Appuyée par : Christiane Asselin

Fin de la réunion : 19 :31

À discuter à la prochaine AG : Rien à signaler